

PRÉFET DE LA CORREZE

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
du Limousin**

Service Prévention des Pollutions,
des Risques et du Contrôle des Transports

Unité Prévention des Risques,
des Pollutions et du Sous-Sol

Cellule Mines et Carrières

Limoges, le 10 avril 2012

Le Directeur,

à

Monsieur le Directeur
de la Société AREVA MINES
1 avenue du Brugeaud
87250 BESSINES SUR GARTEMPE

**Objet : AREVA MINES
Rapport de visite d'inspection – Site minier « La Barrière » à Darnets (19)**

Visite d'inspection : Date de la visite :	Site minier « La Barrière » à Darnets (19) 2 novembre 2011
Situation administrative :	Permis de d'exploitation accordé à Pechiney Saint Gobain Travaux miniers souterrains – 1959 à 1960 - 6 258 kg d'uranium produit Exploitant : AREVA Mines Propriétaire du site : privé
Nom et fonction des personnes rencontrées lors de la visite :	
Agents DREAL en charge des mines :	
Référentiels utilisés :	- Bilan de fonctionnement de la Corrèze de 2009 - Contrôles 2 nd niveau IRSN dans le cadre du programme Mimausa de 2009

L'ancien site minier « La Barrière » se localise sur une parcelle non clôturée appartenant à un propriétaire privé. Des anciens baraquements (3 baraquements fermés et 1 baraquement ouvert) utilisés lors de l'exploitation sont encore en place. Le propriétaire utilise actuellement le site et les baraquements comme stockage de matériaux divers et de tout venant : bois, bidons, véhicules anciens, etc.



Vue côté Sud



Vue côté Ouest

L'emplacement présumé de l'ancien puits n'est plus visible car il sert de stockage de bois. L'emplacement supposé de l'ancien montage est visible (tassement de qq centimètres par rapport au reste du terrain) et signalé par un piquet en métal.



Emplacement supposé du puits



Emplacement supposé du montage

Les débits de dose mesurés sur le site varient de 0,2 microSievert/heure (soit le bruit de fond naturel environnant) à 2 microSievert/heure ponctuellement. La société AREVA Mines devra porter une attention particulière à ce site dans le cadre des actions en cours relatives à la gestion des stériles (**observation 1**). L'inspection n'a pas fait l'objet d'autres remarques.